

# CONTRAT DE LOCATION No /

entre

Le Centre de Quartier des Bossons-Plaines du Loup  
Association des Plaines du Loup

et le / la locataire

Association: \_\_\_\_\_

Mme / M. Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Ville: \_\_\_\_\_

Tél fixe: \_\_\_\_\_ Tél. portable: \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

Responsabilité civile obligatoire, Assureur: \_\_\_\_\_ No de police: \_\_\_\_\_

Nombre de personnes: \_\_\_\_\_

Type de manifestation:

- Anniversaire (date de naissance : \_\_\_\_\_)  Fête de famille  Mariage  
 Baptême, communion, etc.  Conférence  Réunion association  Autres \_\_\_\_\_

Date de la location : \_\_\_\_\_ Horaire : \_\_\_\_\_

Tarifs de location

Nombre salles	Locataire individuel	Locataire collectif (journée entière)
	Membres / Non-membres	Membres / Non-membres
1 salle	90.-- / 110.--	200.-- / 230.--
2 salles	140.-- / 160.--	220.-- / 250.--
3 salles	170.-- / 190.--	250.-- / 280.--
Caution	200.-	200.-

- Le prix de la location doit être versé au plus tard 7 jours après la signature du contrat.  
En cas de non-respect de cette clause la réservation des salles est annulée.  
En cas de désistement, 50% du versement effectué sera retenu par le centre de quartier.
- La remise des clés et de la caution aura lieu le: \_\_\_\_\_
- L'état des lieux se tiendra le lundi matin (pour les locations du week-end précédent) et le mercredi, en fin de manifestation, pour les locations du mercredi.  
La restitution des clés et le remboursement de la caution se fera à la fin de l'état des lieux.

J'atteste avoir pris connaissance des conditions légales et j'accepte le présent contrat et les conditions d'utilisation.

Lausanne, le .....  
Silvana Anese  
référent pour les locations

Le locataire

Centre de Quartier des Bossons-Plaines du Loup  
Tél. 021 647 09 46

Chemin des Bossons 39 bis 1018 Lausanne  
[www.bossons.ch](http://www.bossons.ch)

Annexes :

copie du contrat – conditions légales - conditions d'utilisation - bulletin de versement - demande d'autorisation et annonce de manifestation